

# TEAM-PCDC

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

*Date de mise à jour : 15/01/2020*

Ce règlement intérieur a pour objectif de fixer les règles de l'association Team PCDC (Poker Club Des Collines). Ce règlement intérieur a pour but de fixer un cadre organisationnel, afin de permettre à chacun, joueurs comme organisateurs, d'évoluer dans un environnement aussi clair que possible. Il reprend les différentes modalités de fonctionnement, ainsi que les règles indispensables pour garantir la sécurité et la qualité des prestations fournies. Ce règlement intérieur est mis à disposition de chaque membre de l'association, ainsi qu'à tout nouveau membre. Chaque membre, lors de son inscription, certifie connaître et respecter ce présent règlement.

### 1. Membres

#### a. Admission

- Aucun mineur ne sera admis
- Les personnes désirant adhérer doivent s'engager au paiement de la cotisation annuelle
- Chaque adhérent s'engage à respecter ce règlement intérieur disponible sur le site web de l'Association ([www.team-pcdc.com](http://www.team-pcdc.com)) et en affichage libre dans la salle de l'Association
- Chaque adhérent s'engage à avoir pris connaissance des règles élémentaires du poker, à les respecter, et à respecter les décisions prises par l'équipe organisatrice, que ce soit dans le cadre de l'arbitrage ou de la vie de l'Association

#### b. Déroulement des inscriptions à l'association

- Les inscriptions sont ouvertes toute la durée d'une saison
- Une saison débute le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, et se termine le 31 décembre de la même année

#### c. Quotas

- Il n'y a pas de quotas ou de limites de nombre de joueurs pouvant s'inscrire à l'Association

#### d. Cotisation

- Tous les membres sans exception (simple joueur comme membre de l'équipe organisatrice) doivent régler le montant de la cotisation chaque année.
- Le montant de la cotisation est fixé annuellement par l'équipe organisatrice.
- Une cotisation est valable pour une saison. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, les compteurs sont remis à 0 et chacun des anciens membres se doit repayer le prix de la cotisation pour l'année débutée.
- Toute cotisation versée à l'Association est définitivement acquise
- Aucun remboursement ne pourra être exigé (démission, exclusion, décès...)
- Montant de la cotisation pour l'année 2020 : 10€

#### **e. Exclusion**

Un membre peut être exclu de l'Association pour non-respect des règles suivantes :

- Enjeu financier en dehors du cadre du tournoi organisé par l'Association
- Matériel détérioré
- Comportement dangereux
- Propos désobligeants envers les autres joueurs
- Comportement non conforme avec l'éthique de l'association
- Comportement non conforme avec la loi
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur
- Détérioration des locaux mis à disposition

Celle-ci doit être prononcée par l'équipe organisatrice à une majorité de 51% lors d'une réunion extraordinaire, après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée.

#### **f. Perte de la qualité de membre**

La qualité de membre est définitivement perdue si :

- Décès
- Non renouvellement du paiement de la cotisation annuelle
- Radiation prononcée par le Team-PCDC pour motif grave après convocation de l'intéressé

#### **g. Interdiction et responsabilité des membres**

Mesures de police :

- Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux de l'association
- Il est interdit de se droguer dans les locaux de l'association

Les membres de l'équipe organisatrice sont responsables de la gestion de l'association, sous réserve de(s) faute(s) accomplie(s) durant leur investiture et reconnue(s) devant une juridiction.

## **2. EVÉNEMENTS**

## a. Généralités

- Sauf exceptions (Omaha par exemple), les règles utilisées pendant les différents tournois sont celles de l'ACPH, regroupement des plusieurs clubs de la région. Ces règles sont reprises du TDA, et comportent des modifications. Ces règles sont imprimées et disponibles dans les locaux de l'Association.
- Sauf exceptions, seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux différents événements de l'association
- L'adresse de notre salle de jeu est la suivante :  
Salle le Ramier, Chevauchoire de Viane 93, 7860 Lessines

## b. Inscriptions

- Les inscriptions se font uniquement dans la section "Agenda" du site Internet et seulement par cette voie
- Il est du devoir du membre de vérifier qu'il est bien inscrit / désinscrit de l'événement et de prévenir un membre de l'équipe organisatrice s'il n'a pas pu le faire via le site
- Les inscriptions sur notre site internet vous permettent d'assurer votre place en cas de forte affluence, et d'avoir un bonus de 5000 jetons supplémentaires
- Les inscriptions sur place sont tolérées, dès lors qu'il reste encore assez de sièges à pourvoir.
- Le buy-in de nos tournois est fixé à 20€, payable uniquement en cash sur place (sauf le Main Event, payable en CB sur notre site internet). Chaque joueur devra s'acquitter de cette somme pour pouvoir jouer au tournoi. Voici le détail des prélèvements :

CHAMPIONNAT :	TOURNOIS « SPÉCIAUX »	TOURNOIS STEP 1 « ROAD TO VEGAS »
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Taxe pour l'Etat : 2.2€</li><li>■ Rake pour le club : 1.8€</li><li>■ Prizepool pour la finale : 6€</li><li>■ Prizepool pour le tournoi même : 10€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Taxe pour l'Etat : 2.2€</li><li>■ Rake pour le club : 1.8€</li><li>■ Prizepool pour le tournoi même : 16€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Taxe pour l'Etat : 2.2€</li><li>■ Rake pour le club : 1.8€</li><li>■ Prizepool STEP2 : 16€</li></ul>

## c. Déroulement

- Il est du devoir du joueur de savoir comment se déroule un événement : variante de jeu, règles, etc..
- Les membres peuvent aider à l'organisation des différents événements (préparation, rangement). L'équipe organisatrice ne pourra être tenu responsable en cas de retards
- Les événements, sauf exceptions précisées lors de l'inscription, se déroulent toujours le samedi soir
- Les événements, sauf exceptions précisées lors de l'inscription, démarrent à 18h00

#### **d. Avertissements**

- Si un joueur ne respecte pas la procédure d'inscription classique, il a le droit à plusieurs "erreurs". On entend par "erreur" si un joueur ne se présente pas à l'événement alors qu'il s'est inscrit
- Voici l'ordre des avertissements qui seront appliqués sur une saison entière:
  - Premier avertissement: premier droit à l'erreur sans conséquence
  - Au deuxième avertissement,
  - Au troisième avertissement,
  - Au-delà du troisième avertissement, le joueur se verra convoqué à une Réunion Extraordinaire.

#### **e. Interdictions**

- Il est interdit de tricher de quelque façon que ce soit
- L'appel téléphonique est interdit durant le jeu. Le joueur devra quitter la table pour recevoir ou passer un appel
- Il est interdit de voler du matériel, notamment des jetons ou des cartes
- Un joueur ne pourra demander une pause pour un événement personnel (pause cigarette par exemple). Des pauses sont programmées. Le joueur est libre de quitter la table à n'importe quel moment, l'événement continuant son bon déroulement
- Il n'est pas interdit de boire et de manger durant une partie, mais le Team-PCDC peut se réserver le droit de restreindre l'accès aux boissons alcoolisées si nécessaire.
- Il est interdit de casser du matériel. Il pourra être demandé au joueur de rembourser le nettoyage ou la réparation du matériel en cas de dégradation.

#### **f. Pénalités**

Lors des tournois organisés par l'Association, certains membres de l'équipe organisatrice sont de fait « Directeur de tournoi ». Ceux-ci ont pour but de répondre à toutes les questions des joueurs et de faire respecter les règles du jeu ainsi que les règles de bonne conduite induites au jeu du poker. Voici les pénalités que peuvent

infliger les directeurs de tournois aux joueurs ne respectant pas les règles de jeux et de bonnes conduites :

- 1ère pénalité : avertissement verbal
- 2ème pénalité : exclusion de la table durant un tour de jeu minimum
- 3ème pénalité : exclusion définitive du tournoi + avertissement

De même, un très mauvais comportement autour d'une table (à l'appréciation d'un membre de l'équipe organisatrice) aura comme conséquence un avertissement et exclusion de la table durant un tour de jeu minimum (si plusieurs protagonistes, cela s'applique à tous). Chaque membre du club se doit de se contenir et de rester humble, quelle que soit la malchance ou la chance qu'il subit.

### **g. Responsabilités**

- Les membres de l'équipe organisatrice ne sont pas responsables des vols occasionnés lors des tournois
- Chaque membre est personnellement responsable et redevable en cas de détérioration du matériel de l'Association
- Chaque membre est responsable de sa propre sécurité, et est personnellement responsable en cas de coups et blessures envers une autre personne
- L'Association ne pourra être tenue responsable des parties à enjeux financiers organisées secrètement par un simple membre de l'Association

### **h. Respect & civisme**

Il est demandé à chaque joueur de respecter son adversaire, d'être fair play et d'avoir un comportement civique. Tout manquement à ces principes se verra sanctionné. Il est demandé également d'être le plus ponctuel possible dans l'intérêt de tous.

## **3. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement intérieur est établi par l'équipe organisatrice de l'association Team-PCDC.

Il peut être modifié par l'équipe organisatrice sur proposition des membres. Les modifications du nouveau règlement intérieur sont signalées par affichage sur le site Internet du club sous un délai de 1 mois suivant la date de modification.